

**PROCÈS-VERBAUX DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
DE LA VILLE DE COTEAU-DU-LAC
ADOPTÉ À LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2018
RÉSOLUTION NO 218-07-2018**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES**



Séance extraordinaire du conseil de la Ville de Coteau-du-Lac, tenue le **20 juin 2018** à l'hôtel de ville, à **19 h 00**, et à laquelle sont présents la mairesse, Madame Andrée Brosseau, et les conseillers suivants : Madame Nathalie Clermont, ainsi que messieurs Alain Laprade, François Vallières, David-Lee Amos, Christian Thauvette et Michael Sarrazin, le tout formant quorum sous la présidence de la mairesse Madame Andrée Brosseau.

Sont également présents Monsieur Michel Vaillancourt, directeur général et Madame Chantal Paquette, assistante-greffière qui prend note des délibérations.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Validation et ouverture de la séance extraordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Nomination. Directrice générale adjointe et greffière;
4. Parole aux membres du conseil;
5. Parole au public;
6. Levée de la séance.

1. VALIDATION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

**212-06-2018
Acceptation. Ouverture de la séance extraordinaire du 20 juin 2018**

La présente séance extraordinaire a été convoquée conformément au règlement n° 335 « Règlement de régie interne du Conseil » à l'article 4, paragraphe 4.1 et 4.2 ;

**Il est proposé par la conseillère Madame Nathalie Clermont,
Et résolu**

D'accepter et d'ouvrir la séance extraordinaire du 20 juin 2018 à 19 h 05.

ADOPTÉE à l'unanimité

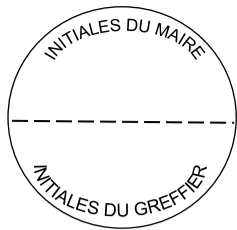
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**213-06-2018
Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 juin 2018**

**Il est proposé par le conseiller Monsieur Michael Sarrazin,
Et résolu**

QUE,
le conseil approuve l'ordre du jour de la séance extraordinaire tel que déposé.

ADOPTÉE à l'unanimité



**PROCÈS-VERBAUX DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
DE LA VILLE DE COTEAU-DU-LAC**

**ADOPTÉ À LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2018
RÉSOLUTION NO 218-07-2018**

Séance extraordinaire du 20 juin 2018 ▲

3.

214-06-2018
Nomination. Directrice générale adjointe et greffière

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire revoir la structure organisationnelle de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE la création du poste de directeur général adjoint et greffier est nécessaire pour l'organisation afin d'assister le directeur général dans la gestion des affaires courantes de la Ville et de la gestion des services qui lui seront confiés;

CONSIDÉRANT QUE le poste a été affiché du 10 mai au 22 mai 2018 et que le comité de sélection a retenu trois (3) candidats pour entrevues;

CONSIDÉRANT qu'une candidate s'est démarquée des autres de par ses qualifications, son expérience et ses habiletés de communication, de ressources humaines et trésorerie;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par le conseiller Monsieur Christian Thauvette,
Et résolu**

QUE,

le conseil sous recommandation du comité de sélection procède à la nomination de Madame Louise Sisle-Héroux au poste de directrice générale adjointe et greffière;

QUE,

la date d'entrée en fonction de Madame Sisle-Héroux soit le 16 juillet 2018;

ET QUE,

le conseil approuve l'entente de travail pour le poste de directrice générale adjointe et greffière et autorise le directeur général et la mairesse à signer ladite entente;

Le vote est demandé sur cette résolution :

POUR

Michael Sarrazin
Alain Laprade
David-Lee Amos
François Vallières
Nathalie Clermont
Christian Thauvette

CONTRE

ADOPTÉE à l'unanimité

NOTE : *La conseillère Madame Nathalie Clermont, propose un amendement à la résolution no 214-06-2018 afin d'ajouter le mot « trésorerie » à la fin du paragraphe du 4^e considérant. La proposition a été appuyé unanimement.*

L'amendement est ACCEPTÉ

4. **PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL**

AUCUNE

5. **PAROLE AU PUBLIC**

AUCUNE



**PROCÈS-VERBAUX DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
DE LA VILLE DE COTEAU-DU-LAC**

**ADOPTÉ À LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2018
RÉSOLUTION NO 218-07-2018**

Séance extraordinaire du 20 juin 2018 ▲

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

2015-06-2018
Levée de la séance extraordinaire du 20 juin 2018

L'ordre du jour étant épuisé,

**Il est proposé par le conseiller Monsieur Alain Laprade,
Et résolu**

QUE,

la séance extraordinaire du 20 juin 2018 soit et est levée à 19 h 10.

ADOPTÉE à l'unanimité

VILLE DE COTEAU-DU-LAC

(s) Andrée Brosseau

Andrée Brosseau
Mairesse

(s) Chantal Paquette

Chantal Paquette
Assistante-greffière